



**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
2016**



SOMMAIRE

I.	Rapport de gestion sur les comptes au 30 juin 2016	3
II.	Comptes sociaux (Normes françaises) pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016	10
III.	États financiers intermédiaires résumés non audités (Normes IFRS) au 30 juin 2016	30
IV.	Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle au 30 juin 2016	46
V.	Attestation des responsables	49



**Rapport de gestion
sur les comptes
au 30 juin 2016**

EURO RESSOURCES S.A.

RAPPORT DE GESTION SEMESTRIEL

SITUATION INTERMÉDIAIRE ÉTABLIE AU 30 JUIN 2016

SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Au 30 juin 2016, EURO Ressources S.A. ("EURO" ou la "Société"), au capital de 624.912,81 euros, ne contrôlait aucune société. Conformément à la réglementation française, seuls les comptes sociaux de la Société seront soumis au vote des actionnaires.

Cependant, compte tenu de la réglementation canadienne, la Société ayant été cotée à la Bourse de Toronto jusqu'au 17 juillet 2009 et ayant encore un certain nombre d'actionnaires canadiens, elle doit à ce titre pour les besoins canadiens continuer à publier au Canada des comptes conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »). Afin de respecter le principe de l'équivalence d'information prévu dans le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), la Société a donc établi des comptes IFRS qui feront partie du rapport financier semestriel.

En 2015, les actions de la Société étaient cotées sur le compartiment C d'Euronext Paris sous le symbole "EUR". Elles ont été transférées du compartiment C vers le compartiment B en janvier 2016.

APERÇU D'EURO

EURO est une société française dont l'actif principal est une redevance payable par IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD ») liée à la production aurifère de la mine d'or Rosebel au Suriname. La mine d'or Rosebel est détenue à 95% par IAMGOLD et est exploitée par IAMGOLD.

Au 30 juin 2016, IAMGOLD France S.A.S., une filiale indirecte en propriété exclusive d'IAMGOLD, détenait un total de 56 058 191 actions ordinaires de la Société, représentant approximativement 89,71 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société.

REDEVANCE ROSEBEL

La redevance Rosebel payée par IAMGOLD qui porte sur la première tranche de 7 millions d'onces d'or produite par la mine, est calculée en fonction de la production d'or de la mine Rosebel et du cours de l'or (« *London PM fixing price* »). La redevance est calculée sur la base de 10% du cours de l'or supérieur à 300 dollars U.S. par once pour les minerais tendres et transitionnels, et supérieur à 350 dollars U.S. par once pour les minerais de roche dure et, dans chaque cas, déduction faite d'une redevance fixe de 2% de la production versée en nature au Gouvernement du Suriname.

Au 30 juin 2016, la mine Rosebel avait produit depuis son entrée en production environ 4,2 millions d'onces d'or, et il reste environ 2,8 millions d'onces d'or couverts par le contrat de redevances avec IAMGOLD. Les réserves prouvées et probables de la mine Rosebel au 31 décembre 2015 étaient estimées à 2,4 millions d'onces d'or.

Des informations supplémentaires sur le mode de calcul des ressources minières peuvent être obtenues sur le site internet d'IAMGOLD dont l'adresse est www.iamgold.com.

RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le présent rapport de gestion, arrêté au 25 août 2016, doit être lu conjointement avec, et est relatif, aux états financiers sociaux de la Société pour le semestre clos le 30 juin 2016 et à leurs annexes. Les états financiers sont exprimés en euros.

COMMENTAIRES SUR LES DONNÉES CHIFFRÉES SUR LES COMPTES SOCIAUX

Règles comptables

La Société ne détenant aucune participation au 30 juin 2016 et ne devant pas en conséquence présenter à ses actionnaires des comptes établis selon les IFRS, les états financiers au 30 juin 2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (règlement de l'ANC n° 2014-03) approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au Journal Officiel le 15 octobre 2014.

Les états financiers pour le semestre clos le 30 juin 2016 ont été établis selon le principe des coûts historiques.

Bilan

Le total du bilan au 30 juin 2016 s'élevait à 20.971.975 euros (26.521.097 euros au 31 décembre 2015). Au 30 juin 2016, les fonds propres étaient positifs de 20.518.212 euros contre des capitaux propres positifs de 26.299.077 euros au 31 décembre 2015.

Résultat

Les comptes annuels d'EURO font apparaître un bénéfice net de 6.717.391 euros au cours du semestre clos le 30 juin 2016 contre 7.501.571 euros au cours du semestre clos le 30 juin 2015. Ce bénéfice net inclut un résultat financier négatif de 540.520 euros en 2016 contre un résultat financier positif en 2015 de 732.742 euros. Cet écart était surtout lié à une perte de change supérieure en 2016.

Comparaison de la situation intermédiaire au 30 juin 2016 et au 30 juin 2015

Au cours du semestre clos le 30 juin 2016, EURO a réalisé un chiffre d'affaires de 11.961.688 euros soit une baisse de 2% par rapport aux 12.208.274 euros au cours du semestre clos le 30 juin 2015. La quasi-totalité du chiffre d'affaires et des autres produits étaient imputables aux redevances de la mine Rosebel de 11.808.773 euros comparativement à 12.014.056 euros au cours du semestre clos le 30 juin 2015. Cette baisse est due à une production moindre avec 148.392 onces au cours du premier semestre de 2016 comparativement à 155.297 onces au cours de la même période de 2015 (0.6 million d'euros), en partie contrebalancé par la hausse du cours moyen de l'or enregistrée durant le semestre clos le 30 juin 2016 à 1.222 dollars américains l'once contre 1.206 dollars américains l'once au semestre clos le 30 juin 2015 (0.2 million d'euros), et par l'incidence de l'affaiblissement de la devise euro par rapport au dollar américain.

Les charges d'exploitation hors dotations aux amortissements du premier semestre de 2016 se sont élevées à 326.258 euros par rapport aux 666.189 euros pour la même période en 2015. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des autres achats et charges externes résultant d'un ajustement des coûts administratifs de 2015 enregistrés en 2016.

Les dotations aux amortissements du premier semestre de 2016 se sont élevées à 278.471 euros par rapport aux 233.920 euros pour la même période en 2015. Cette hausse en 2016 est liée à la diminution des réserves aurifères de la mine Rosebel.

Au titre du premier semestre de 2016, EURO a comptabilisé une charge d'impôt sur les bénéfices de 4.099.048 euros à comparer avec un montant 4.523.835 euros au titre du premier semestre de 2015. Cette diminution s'explique principalement par l'incidence fiscale de la hausse des différences négatives de change et de ce fait d'une baisse du résultat imposable.

LIQUIDITÉ ET FONDS PROPRES

Au 30 juin 2016, le montant des disponibilités s'élevait à 1.812.068 euros (31 décembre 2015 : 7.527.053 euros). Cette capacité d'autofinancement est suffisante pour financer les besoins opérationnels courants de la Société. La diminution des liquidités s'explique principalement par le paiement d'un dividende le 16 juin 2016 (soit 0,20 euro par action totalisant 12.498.257 euros) partiellement réduit par l'encaissement des revenus de redevances.

La Société place sa trésorerie excédentaire dans des investissements à court terme, conformément à sa stratégie d'investissement à court terme, afin de dégager des rendements raisonnables accompagnés d'un niveau de risque approprié.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ AU PREMIER SEMESTRE DE 2016 – ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

Délégations

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 alinéa 7 du Code de Commerce, il est précisé qu'il n'y a pas de délégation octroyée au Conseil d'administration d'EURO dans le domaine des augmentations de capital qui serait actuellement en vigueur.

Franchissement de seuils

Les statuts de la Société ne prévoient pas de dispositions spécifiques concernant les franchissements de seuils.

Toute personne physique ou morale est cependant soumise à l'application des articles L 233-7 et suivants du Code de Commerce et doit soumettre les informations requises lors du franchissement des seuils prévus à la loi. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Société n'a été informée d'aucun franchissement de seuil.

Évolution du capital

Au 30 juin 2016, le capital social de la Société s'élevait à 624.912,81 euros, divisé en 62.491.281 actions toute de même catégorie d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune. Le capital est intégralement libéré.

En pourcentage du capital, la répartition du capital détenu était la suivante au 4 août 2016 :

Actionnaires	Répartition au 4 août 2016	
	En nombre d'actions	En % du capital arrondi
IAMGOLD France S.A.S.	56.058.191	89,71%
Public	6.433.090	10,29%
Total	62.491.281	100,00%

Il n'existe, à la connaissance de la Société, au 4 août 2016, aucun actionnaire, autre qu'IAMGOLD France S.A.S. détenant directement ou indirectement plus de 5 % du capital et des droits de vote.

Au 30 juin 2016, il y avait un nombre total de 62.816.624 droits de vote dans la Société. En application de l'article 223-11, alinéa 2 du Règlement Général de l'AMF, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachées des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote. Le nombre de droits de vote qui est différent du nombre d'actions en circulation, est relié à l'octroi automatique de droits de vote doubles aux actionnaires nominatifs depuis au moins deux ans (article L. 225-123 du Code de commerce français).

Ressources humaines

La Société n'a pas de salariés depuis le 30 avril 2005.

Rémunérations des administrateurs et des dirigeants versées par la Société

Chaque administrateur indépendant percevra un montant brut annuel de 21.428 dollars U.S., un montant brut additionnel de 1.339 dollars U.S. pour chaque réunion à laquelle il a assisté, ainsi qu'un montant brut de 1.071 dollars U.S. pour chaque réunion d'un comité du Conseil d'administration à laquelle il a assisté. La charge totale au titre des rémunérations nettes des administrateurs de la Société s'élevait à 49,562 € pour le semestre clos le 30 juin 2016.

Aucun autre dirigeant, administrateur, directeur général ou directeur général délégué n'a perçu de rémunération ou de jetons de présence versés par la Société au titre du premier semestre de 2016.

REDEVANCE ROSEBEL – RÉSERVES ET RESSOURCES MINÉRALES

Les réserves minérales de Rosebel ont été estimées au 31 décembre 2015 en utilisant un prix de l'or de 1.200 dollars U.S. l'once alors que les ressources minérales ont été estimées au 31 décembre 2015 en utilisant un prix de l'or de 1.500 dollars U.S. l'once; les ressources et réserves minérales ont été estimées conformément à la Norme canadienne 43-101.

Sur la base des informations déclarées par IAMGOLD le 17 février 2016, les réserves et ressources minérales de la mine Rosebel s'établissaient comme suit au 31 décembre 2015:

	Tonnes	Teneur	Onces d'or contenues
	(000)	(g/t Au)	(000 onces)
Réserves ¹			
Prouvées	58.949	1,0	1.972
Probables	11.273	1,0	379
Total	70.222	1,0	2.351
Ressources mesurées et indiquées			
Mesurées	136.502	1,0	4.262
Indiquées	63.140	1,0	2.056
Total	199.642	1,0	6.318
Ressources présumées			
Total des ressources présumées	22.481	0,9	635

Des informations complémentaires concernant le calcul des réserves et ressources sont disponibles sur le site d'IAMGOLD dont l'adresse est www.iamgold.com.

Réserves minérales prouvées : Les réserves minérales prouvées constituent la partie économiquement exploitable des ressources minérales mesurées, démontrées par au moins une étude préliminaire de faisabilité. L'étude doit inclure les renseignements adéquats sur l'exploitation minière, le traitement, la métallurgie, les aspects économiques et autres facteurs pertinents justifiant l'extraction rentable au moment de la rédaction du rapport.

Réserves minérales probables : Les réserves minérales probables constituent la partie économiquement exploitable des ressources minérales indiquées et, dans certains cas, des ressources minérales mesurées, démontrée par au moins une étude préliminaire de faisabilité. L'étude doit inclure les renseignements adéquats sur l'exploitation minière, le traitement, la métallurgie, les aspects économiques et autres facteurs pertinents démontrant qu'il est possible, au moment de la rédaction du rapport, de justifier l'extraction rentable.

Ressources minérales mesurées : Les ressources minérales mesurées représentent la partie d'une ressource minérale dont la quantité et la teneur ou qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques peuvent être estimées avec suffisamment de confiance pour permettre la mise en application appropriée de paramètres techniques et économiques pour appuyer la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du gisement. L'estimation est basée sur des informations détaillées et fiables relatives à l'exploration, à l'échantillonnage et aux essais, recueillies à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages dont l'espacement est assez serré pour confirmer à la fois la continuité de la géologie et des teneurs.

Ressources minérales indiquées : Les ressources minières indiquées constituent la partie des ressources minérales dont on peut estimer la quantité et la teneur ou qualité, densité, la norme et les caractéristiques physiques avec un niveau de confiance suffisant pour permettre la mise en place appropriée de paramètre techniques et économiques en vue de justifier la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du dépôt. L'estimation est fondée sur des renseignements détaillés et fiables relativement à l'exploration et aux essais, recueillis à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages dont l'espacement est assez serré pour permettre une hypothèse raisonnable sur la continuité de la géologie et des teneurs.

Les ressources minières présumées : Les ressources minières présumées constituent la partie des ressources minérales dont on peut estimer la quantité et la teneur ou qualité sur la base de preuves géologiques et d'un échantillonnage restreint et dont on peut raisonnablement présumer, sans toutefois la vérifier, de la continuité de la géologie et des teneurs. L'estimation est fondée sur des renseignements et un échantillonnage restreints, recueillis à l'aide de techniques appropriés à partir d'emplacement tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages.

La redevance Rosebel fait l'objet de paiements qui doivent être effectués par IAMGOLD le propriétaire à 95% et opérateur de la mine d'or Rosebel au Suriname.

La production de la mine aurifère Rosebel sur l'année 2015 s'est élevée à 301.813 onces. Sur la base des informations déposées par IAMGOLD sur le site internet www.sedar.com. IAMGOLD a estimé une production d'or en 2016 de 300.000 à 310.000 onces.

Autres redevances

Redevance Saint-Elie

À la suite de la cession de la totalité du capital de la Société des Mines de Saint-Elie S.A.R.L. (« SMSE »), détentrice de la concession Saint-Elie et compte tenu des accords intervenus, la Société doit percevoir une redevance de 2,5% sur la totalité de la future production aurifère de Saint-Elie, ainsi qu'une redevance supplémentaire de 2,5% sur les revenus additionnels au-delà de 350 dollars U.S. l'once d'or. Ces paiements sont plafonnés à 7.500.000 dollars U.S. Au titre de cette redevance, pour la période de six mois terminée le 30 juin 2016, la Société a comptabilisé des redevances s'élevant à 146.154 euros.

Redevance SMYD

À la suite de la cession de la totalité du capital de la Société minière Yaou Dorlin S.A.S. (« SMYD ») à Auplata S.A.S., détentrice de la concession SMYD et compte tenu des accords intervenus, la Société doit également percevoir une redevance payable par Auplata S.A.S. de 0,5% sur la totalité des revenus bruts des concessions SMYD. Au titre de cette redevance, pour la période de six mois terminée le 30 juin 2016, la Société a comptabilisé des redevances s'élevant à 6.761 euros.

Redevance Paul Isnard

Le 7 novembre 2013, la société Columbus Gold Corporation (« Columbus ») a exercé une option permettant la restructuration de la redevance sur les concessions Paul Isnard (« l'Option »), en contrepartie de trésorerie, d'actions de Columbus et d'une redevance sur la production nette d'affinage.

Cette redevance sur la production nette d'affinage future couvre les concessions Paul Isnard et une zone d'intérêt entourant les concessions en Guyane française. Les revenus de redevance seront calculés en appliquant le pourcentage de la redevance au rendement net de fonderie (« *net smelter return* ») établi à partir des produits des ventes d'onces d'or calculés selon le cours mensuel moyen de l'once d'or (en dollars américains) moins les déductions permises selon l'entente. Le pourcentage de cette redevance sera de 1,8 % sur la première tranche de 2 millions d'onces d'or, et de 0,9 % sur la tranche suivante de 3 millions d'onces d'or.

DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE

L'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire des actionnaires du 25 mai 2016 a décidé d'un dividende d'un montant de 12.498.256 euros (0,20 euro par action) qui a été payé aux actionnaires de la Société le 16 juin 2016.

DESCRIPTION DE L'ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE L'ACTIVITÉ EN 2016

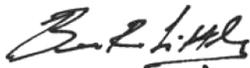
Pour 2016, il est estimé que la redevance Rosebel pourrait fournir à la Société des revenus avant impôts d'entre environ 21,9 millions d'euros et 22,6 millions d'euros en prenant un prix d'or de 1.150 dollars U.S. par once et un taux de change de 1 euro pour 1,1 dollar U.S. La capacité d'autofinancement de la Société sera principalement affectée par le montant de l'impôt. La Société estime que sa capacité d'autofinancement sera suffisante pour financer ses besoins d'exploitation.

TABLEAU DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS PAR DATE D'ÉCHÉANCE

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs de la Société par date d'échéance était comme suit:

Dettes fournisseurs			
Période close le	Factures non échues	Factures à 30 jours	Factures à 60 jours et plus
30 juin 2016	124.499 €	124.499 €	Néant
31 décembre 2015	137.738 €	137.738 €	Néant

Le 25 août 2016



Benjamin Little, Directeur-Général



**Comptes sociaux (Normes françaises)
pour la période
du 1^{er} janvier au 30 juin 2016**

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2016 au 30/06/2016

EURO RESSOURCES S.A.

23 rue du roule
75001 PARIS

Siret : 39091908200086



GVA EURAUDIT

Société anonyme d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes inscrite aux tableaux
de l'Ordre et de la Compagnie de Paris

105 avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS

Tél. 01 45 00 76 00

www.gva.fr

Certifié ISO 9001 - Version 2008

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2016 au 30/06/2016

Comptes Semestriels



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	15 340 634	6 922 551	8 418 083	8 696 554
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	4 246 118		4 246 118	4 246 118
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 586 752	6 922 551	12 664 201	12 942 672
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 458 339		6 458 339	5 335 316
Autres créances	25 483		25 483	716 056
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 812 068		1 812 068	7 527 053
Charges constatées d'avance (3)	11 884		11 884	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 307 774		8 307 774	13 578 425
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	27 894 526	6 922 551	20 971 975	26 521 097
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	624 913	624 913
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	158 097	158 097
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	62 496	62 496
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	12 955 314	11 384 903
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 717 391	14 068 668
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20 518 212	26 299 077
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 499	137 738
Dettes fiscales et sociales	309 446	66 673
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	19 818	17 608
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	453 763	222 020
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	20 971 975	26 521 097
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	453 763	222 020
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/06/2016	30/06/2015
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			11 961 688	12 208 274
Total produits d'exploitation (I)			11 961 688	12 208 274
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			110 842	431 613
Impôts, taxes et versements assimilés			165 853	189 425
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			278 471	233 920
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			49 562	45 151
Total charges d'exploitation (II)			604 729	900 109
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			11 356 959	11 308 166
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			20 980	6 846
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				725 896
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			20 980	732 742
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change			561 500	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			561 500	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-540 520	732 742
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			10 816 439	12 040 907

Compte de résultat (suite)

	30/06/2016	30/06/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		15 501
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		15 501
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-15 501
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	4 099 048	4 523 835
Total des produits (I+III+V+VII)	11 982 667	12 941 016
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 265 276	5 439 445
BENEFICE OU PERTE	6 717 391	7 501 571
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2016 au 30/06/2016

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURO RESSOURCES S.A. (ci-après "EURO" ou la "Société").

Annexe au bilan avant répartition de la période close le 30 juin 2016, dont le total est de 20.971.975 € et au compte de résultat de la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6.717.391 €.

Cette situation intermédiaire a une durée de 6 mois, recouvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes intermédiaires.

Règles générales

Ces comptes intermédiaires ont été arrêtés par le conseil d'administration du 4 août 2016.

Les états financiers ont été établis selon les normes définies par :

- le plan comptable général (règlement de l'ANC n°2014-03) approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au J.O. le 15 octobre 2014 ;
- la recommandation CNC n°99-R-01 du 18 mars 1999 relative aux comptes intermédiaires.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans ces comptes intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Conformément à la recommandation CNC n°99-R-01, la charge d'impôt sur les sociétés a été évaluée en appliquant au résultat courant avant impôt de la période, le taux effectif moyen estimé pour l'exercice 2016 : 34,43% au 30 juin 2016. (Ce même taux a été appliqué au 30 juin 2015).

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti, en utilisant une méthode d'amortissement sur une durée d'utilité fonction de ses caractéristiques propres.

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

Concessions, brevets et licences :

Droits à redevances Rosebel :

Ces droits correspondent, au 30 juin 2016, aux droits à redevances relatifs à la mine Rosebel pour une valeur brute de 11.145.984 € et une valeur nette de 4.223.433 €.

Ces droits sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, déterminés en fonction du niveau de production attendu de la mine et sont amortis en fonction de leur durée d'exploitation réelle.

Règles et méthodes comptables

La redevance Rosebel payée par IAMGOLD, qui porte sur la première tranche de 7 millions d'onces d'or produite par la mine, est calculée en fonction de la production d'or de la mine Rosebel et du cours de l'or (« London PM fixing price »). Au 30 juin 2016, la mine Rosebel a produit environ 4,2 millions d'onces d'or, et il reste environ 2,8 millions d'onces d'or couverts par le contrat de redevance. Les réserves prouvées et probables de la mine Rosebel au 1^{er} janvier 2016 étaient estimées à 2,4 millions d'onces d'or. La redevance est calculée sur la base de 10 % du cours de l'or supérieur à 300 USD par once pour les minerais tendres et transitionnels, et supérieur à 350 USD par once pour les minerais de roche dure et, dans chaque cas, déduction faite d'une redevance fixe de 2 % de la production versée en nature au gouvernement du Suriname.

La dotation aux amortissements de ces droits est égale au produit des quantités extraites de l'année par la valeur nette comptable des droits au 1er janvier, divisé par les quantités restantes à extraire à cette même date.

Conformément au plan comptable général, toute modification significative de l'estimation des réserves aurifères prouvées et probables de la mine Rosebel entraîne la révision prospective du plan d'amortissement des droits. Au 1^{er} janvier 2016, les réserves aurifères prouvées et probables estimées ont été révisées à 2,4 millions d'onces d'or ce qui est inférieur à la quantité restante selon le contrat de redevances.

Droits à redevances Paul Isnard :

D'une valeur brute et nette de 4.194.650 €, ces droits correspondent, en application de la convention d'option signée avec Columbus Gold Corp., au droit à redevance sur la production nette d'affinage couvrant les concessions Paul Isnard et une zone d'intérêts entourant les concessions en Guyane Française.

Cette redevance est de 1,8 % sur la première tranche de 2 millions d'onces d'or, et de 0,9 % sur la tranche suivante de 3 millions d'onces d'or.

Cet actif sera amorti à hauteur des quantités extraites de l'année et rapportées à 5 millions d'onces d'or correspondant au plafond des droits à redevance.

Autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés sont des investissements en titres négociables de la société Columbus Gold Corp. Ces titres acquis par voie d'échange ont été comptabilisés initialement à leur valeur vénale qui correspond à la valeur de marché à la date de transaction, s'agissant de titres d'une société cotée.

À chaque date d'arrêté des comptes, après avoir comparé la juste valeur (cours moyen du dernier mois auxquels s'applique le dernier cours de change à la date d'arrêté) et le coût d'entrée, il en résulte des plus-values latentes et des moins-values latentes. Les moins-values latentes doivent faire l'objet de dépréciations. Lorsque la valeur à la date d'arrêté des comptes est supérieure à la valeur nette comptable mais inférieure au coût (brut) d'entrée, il ne s'agit pas d'une plus-value mais d'une diminution d'une moins-value antérieurement constatée sous forme de dépréciation; cette diminution doit être constatée sous forme de reprise de dépréciation.

Dépréciation des actifs immobilisés

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur qui ramène la valeur d'une immobilisation à un montant inférieur à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de fin de période est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les liquidités en comptes courants bancaires et les valeurs mobilières de placement. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Changement de méthodes

Il n'y a pas eu de changement de méthodes comptables au cours de la période.

Eléments relatifs aux transactions entre parties liées

Les transactions intervenues au cours de la période entre les parties liées au sens de l'article R123-199-1 du Code de commerce qui entrent dans le champ d'application de l'article R 123-198, 11° du même code sont les suivantes:

La charge de la période relative à l'application du contrat de prestations de services et de soutien signé en 2015 avec la société Iamgold Corporation ("IAMGOLD") s'est élevée pour la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016 à 57.704 €. Un avoir partiel des prestations facturées en 2015 a été émis en 2016 pour un montant de 145.049 €. Cette régularisation, en faveur de EURO, a pour effet de minorer les charges externes de la période.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes, des créances et des disponibilités en devises à ce dernier cours est portée au compte de résultats en différences de change.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Distribution de dividendes et charge d'impôt sur la distribution

L'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire du 25 mai 2016 a approuvé un dividende d'un montant de 12.499.000 € (0,20 € par action ordinaire) qui a été payé aux actionnaires de la Société le 16 juin 2016.

La charge d'impôt sur les sociétés intègre la taxe additionnelle de 3% (374.948 €) appliquée au montant des dividendes qui ont été distribués au cours de la période.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 340 634			15 340 634
Immobilisations incorporelles	15 340 634			15 340 634
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	4 246 118			4 246 118
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	4 246 118			4 246 118
ACTIF IMMOBILISE	19 586 752			19 586 752

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 644 080	278 471		6 922 551
Immobilisations incorporelles	6 644 080	278 471		6 922 551
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	6 644 080	278 471		6 922 551

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6.495.706 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 458 339	6 458 339	
Autres	25 483	25 483	
Charges constatées d'avance	11 884	11 884	
Total	6 495 706	6 495 706	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR - SAINT-ELIE	82 000
FACTURES A ETABLIR - YAOU DORLIN	6 000
Total	88 000

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Le capital social d'un montant de 624.912,81 € est décomposé en 62.491.281 titres d'une valeur nominale de 0,01 €.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 25 mai 2016.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	11 384 903
Résultat de l'exercice précédent	14 068 668
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	25 453 571
Affectations aux réserves	
Distributions	12 498 256
Autres répartitions	
Report à Nouveau	12 955 314
Total des affectations	25 453 571

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 453.763 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 499	124 499		
Dettes fiscales et sociales	309 446	309 446		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	19 818	19 818		
Produits constatés d'avance				
Total	453 763	453 763		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FRANCE - FNP	88 576
FOURNISSEURS CANADIEN - FNP	3 129
PROVISION ORGANIC	2 254
ETAT TAXES A PAYER	8 443
Total	102 402

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	11 884		
Total	11 884		

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2016	Affectation du résultat	Résultat 2016	Solde au 30/06/2016
Capital social	624 913			624 913
Primes d'émission	123 567			123 567
Bon de souscription	34 530			34 530
Réserve Légale	62 496			62 496
Report à nouveau	11 384 903	1 570 411		12 955 314
Résultat	14 068 668	-14 068 668	6 717 391	6 717 391
TOTAL	26 299 077	-12 498 257	6 717 391	20 518 212

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Dénomination sociale	Ayant son siège social à
IAMGOLD CORPORATION	401 Bay Street, Suite 3200, PO Box153 Toronto, Ontario, Canada M5H 2Y4



**États financiers intermédiaires
résumés non audités (Normes IFRS)
Deuxième trimestre clos le 30 juin 2016**

Sommaire

Bilans	3
Comptes de résultat	4
États du résultat global	5
Tableaux des flux de trésorerie	6
Tableaux de variation des capitaux propres	7
Notes aux états financiers intermédiaires résumés	8 – 16

Bilan
(non audité)
(en milliers d'euros)

	Notes	30 juin 2016	31 décembre 2015
Actifs non courants		€ 18 674	€ 15 307
Immobilisations incorporelles	4	10 310	10 860
Titres négociables	5	8 364	4 447
Actifs courants		8 308	13 578
Créances clients	6	6 459	5 335
Autres actifs courants		37	48
Créance d'impôt sur le résultat		-	668
Trésorerie	7	1 812	7 527
Total des actifs		€ 26 982	€ 28 885
Capitaux propres		€ 24 407	€ 27 796
Capital social	8,1	625	625
Primes d'émission	8,1	84	84
Autres réserves		16 262	14 553
Résultat net de la période		7 436	12 534
Passifs non courants		2 121	867
Impôts différés		2 121	867
Passifs courants		454	222
Dettes fournisseurs et passifs courants		165	222
Impôt sur le résultat à payer		289	-
Total des passifs et des capitaux propres		€ 26 982	€ 28 885

Passifs éventuels (note 16)

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires résumés non audités.

Compte de résultat

(non audité)

(en milliers d'euros, sauf pour les montants par action)

	Notes	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
		2016	2015	2016	2015
Produits	11	€ 6 269	€ 5 986	€ 11 962	€ 12 208
Charges opérationnelles	12	(194)	(247)	(179)	(494)
Dotation aux amortissements	4	(209)	(143)	(346)	(286)
Résultat opérationnel		5 866	5 596	11 437	11 428
Produits des placements		12	4	21	7
Profits (pertes) de change	13	28	54	37	(68)
Résultat financier net		40	58	58	(61)
Résultat avant impôt sur le résultat		5 906	5 654	11 495	11 367
Charge d'impôt sur le résultat	9	(2 594)	(2 035)	(4 059)	(4 967)
Résultat net		€ 3 312	€ 3 619	€ 7 436	€ 6 400
Résultat par action de base (€/action)	8,2	€ 0,053	€ 0,057	€ 0,119	€ 0,102
Résultat par action dilué (€/action)	8,2	€ 0,053	€ 0,057	€ 0,118	€ 0,102

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires résumés non audités.

État du résultat global
(non audité)
(en milliers d'euros)

	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin		
	Note	2016	2015	2016	2015
Résultat net		€ 3 312	€ 3 619	€ 7 436	€ 6 400
Autres éléments du résultat global (perte)					
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat					
Variation nette latente de la juste valeur de titres négociables, après impôts	5	2 160	(91)	2 618	(378)
Écarts de conversion		530	(1 141)	(944)	1 955
Autres éléments du résultat global (perte)		2 690	(1 232)	1 674	1 577
Total du résultat global		€ 6 002	€ 2 387	€ 9 110	€ 7 977

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires résumés non audités.

Tableau des flux de trésorerie
(non audité)
(en milliers d'euros)

	Notes	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
		2016	2015	2016	2015
Activités opérationnelles					
Résultat net		€ 3 312	€ 3 619	€ 7 436	€ 6 400
Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie :					
Dotation aux amortissements		209	143	346	286
Écart de conversion latent		(28)	(54)	(37)	68
Charge d'impôt sur le résultat		2 594	2 035	4 059	4 967
Variations des éléments du fonds de roulement sans incidence sur la trésorerie	14	(613)	525	(1 263)	1 961
Trésorerie générée par les activités opérationnelles, avant impôts payés		5 474	6 268	10 541	13 682
Impôts payés		(1 385)	(2 751)	(3 295)	(4 823)
Trésorerie nette générée par les activités opérationnelles		4 089	3 517	7 246	8 859
Activités de financement					
Dividende versé	8,3	(12 499)	(9 373)	(12 499)	(9 373)
Impact latent des variations de cours de devises sur la trésorerie					
		20	(331)	(462)	128
Diminution de la trésorerie		(8 390)	(6 187)	(5 715)	(386)
Trésorerie au début de la période		10 202	6 915	7 527	1 114
Trésorerie à la fin de la période		€ 1 812	€ 728	€ 1 812	€ 728

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires résumés non audités.

Tableau de variation des capitaux propres
(non audité)
(en milliers d'euros)

	Capital social	Primes d'émission	Réserve de juste valeur	Écarts de conversion	Résultats non distribués	Résultat net de la période	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2015	€ 625	€ 84	€ (609)	€ 7 765	€ 7 397	€ 12 534	€ 27 796
Affectation du résultat 2015	-	-	-	-	12 534	(12 534)	-
Solde au 31 décembre 2015 après affectation du résultat	625	84	(609)	7 765	19 931	-	27 796
Dividende (note 8.3)	-	-	-	-	(12 499)	-	(12 499)
Total du résultat global	-	-	2 618	(944)	-	7 436	9 110
Solde au 30 juin 2016	€ 625	€ 84	€ 2 009	€ 6 821	€ 7 432	€ 7 436	€ 24 407
Solde au 31 décembre 2014	€ 625	€ 84	€ 617	€ 5 151	€ 3 698	€ 13 072	€ 23 247
Affectation du résultat 2014	-	-	-	-	13 072	(13 072)	-
Solde au 31 décembre 2014 après affectation du résultat	625	84	617	5 151	16 770	-	23 247
Dividende (note 8.3)	-	-	-	-	(9 373)	-	(9 373)
Total du résultat global	-	-	(378)	1 955	-	6 400	7 977
Solde au 30 juin 2015	€ 625	€ 84	€ 239	€ 7 106	€ 7 397	€ 6 400	€ 21 851

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires résumés non audités.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

(Sauf indication contraire, les montants dans les notes sont en euros et ceux dans les tableaux en milliers d'euros.) (Non audités)

1) Informations générales

1.1) EURO Ressources S.A.

EURO Ressources S.A. (« EURO », ou la « Société ») est une société anonyme domiciliée en France métropolitaine, dont le siège social est situé à Paris. IAMGOLD France S.A.S., filiale indirecte en propriété exclusive d'IAMGOLD (« IAMGOLD »), détenait approximativement 89,71 % des actions en circulation d'EURO au 30 juin 2016.

1.2) Description des activités

EURO détient une redevance payable par IAMGOLD liée à la production aurifère de la mine d'or Rosebel au Suriname (la « redevance Rosebel »). La mine d'or Rosebel est détenue à 95 % et exploitée par IAMGOLD. EURO reçoit des paiements trimestriels versés par IAMGOLD au titre de cette redevance.

2) Principales méthodes comptables et présentation

2.1) Déclaration de conformité

Ces états financiers intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires ») d'EURO sont établis conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») afin de se conformer aux obligations canadiennes. En France, seul le référentiel comptable français est applicable pour l'établissement de comptes individuels de sociétés cotées.

Les états financiers intermédiaires d'EURO au 30 juin 2016 et pour le deuxième trimestre clos à cette date ont été établis conformément à IAS 34, Information financière intermédiaire, et ne comportent pas toutes les informations requises pour des états financiers annuels. En conséquence, certaines informations normalement incluses dans des états financiers annuels préparés conformément aux IFRS ne figurent pas dans les états financiers intermédiaires, ou ont été résumées. Ces états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, exception faite des titres négociables, qui sont évalués à la juste valeur.

Ces états financiers intermédiaires ont été arrêtés le 4 août 2016 par le conseil d'administration.

2.1.1) Méthodes comptables

Ces états financiers intermédiaires ont été établis selon des principes comptables et méthodes de calcul identiques à ceux adoptés pour les états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

2.1.2) Nouvelles normes comptables publiées, non encore entrées en vigueur

Les nouvelles normes comptables ci-après, qui n'étaient pas entrées en vigueur pour le trimestre clos le 30 juin 2016, n'ont pas été adoptées lors de l'établissement de ces états financiers intermédiaires.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IASB a publié IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, qui remplace IAS 11, Contrats de construction, et IAS 18, Produits des activités ordinaires. IFRS 15 sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme a pour objectif d'établir un modèle unique fondé sur des principes, qui doit être appliqué à tous les contrats conclus avec des clients pour déterminer comment et quand comptabiliser les produits. IFRS 15 impose également aux entités de fournir des informations plus détaillées aux utilisateurs des états financiers. La Société évaluera l'impact de l'adoption d'IFRS 15 sur ses états financiers durant les périodes futures.

IFRS 9, Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version finale d'IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 (2014) »). Certains aspects d'IFRS 9 (2014) sont différents d'IFRS 9 (2013) que la Société avait adoptée par anticipation à compter du 1^{er} avril 2014. IFRS 9 (2014) comprend des directives actualisées sur le classement et l'évaluation des actifs financiers. La version finale de la norme modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes de crédit attendues » pour le calcul de la dépréciation. IFRS 9 (2014) sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et, à quelques exceptions près, devra être appliquée rétroactivement. Son adoption anticipée est autorisée. La Société évaluera l'impact de l'adoption d'IFRS 9 (2014) sur ses états financiers durant les périodes futures.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, Contrats de location. Cette norme a pour objectif de faire inscrire tous les contrats de location au bilan des locataires. IFRS 16 impose aux locataires de comptabiliser un actif au titre d'un « droit d'usage » et un passif au titre d'un contrat de location, calculés selon une méthodologie précise. IFRS 16 sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Une adoption par anticipation est autorisée sous réserve qu'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, soit également adoptée. La Société évaluera l'impact de l'adoption d'IFRS 16 sur ses états financiers durant les périodes futures.

2.2) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers de la Société sont présentés en euros (« € » ou « EUR »).

La monnaie fonctionnelle d'EURO est le dollar américain (« USD »). Elle se détermine en fonction de l'environnement économique dans lequel évolue la Société. Le dollar américain est la devise dans laquelle sont libellées les principales transactions de la Société, comme les redevances et la trésorerie y afférente. Certaines informations supplémentaires sont présentées en dollar américain et en dollar canadien (CAD) dans ces états financiers.

2.3) Hypothèses, estimations et jugements comptables déterminants

Lors de la préparation des états financiers intermédiaires conformément aux IFRS, la direction est amenée à formuler des jugements, à faire des estimations et à retenir des hypothèses ayant une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des passifs éventuels publiés à la date des états financiers intermédiaires, et sur le montant des produits et des charges publiés durant la période considérée. Les estimations et les hypothèses sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience de la direction et sur d'autres facteurs, notamment les événements futurs anticipés jugés raisonnables au vu des circonstances. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

3) Gestion du risque financier

EURO est exposée à différents types de risques financiers :

- Le risque de marché (principalement le risque de change et de variation du cours de l'or et des titres négociables) ;
- Le risque de crédit ; et
- Le risque de liquidité.

3.1) Risque de marché**3.1.1) Risque de variation du cours de l'or**

EURO est exposée au risque de variation du cours de l'or. Les produits des redevances Rosebel sont calculés sur la base de la moyenne du cours trimestriel de l'or (« London PM gold price ») pour chaque trimestre civil. La production afférente à la redevance Rosebel devrait s'établir entre 300 000 et 310 000 onces en 2016. L'incidence des variations des cours moyens sur les revenus annuels d'EURO, sur la base d'une production estimée de 305 000 onces, serait d'environ 2 992 000 USD pour chaque variation de 100 USD par once d'or.

3.1.2) Risque de change

EURO est exposée à un risque de change découlant de différentes expositions en devises, principalement par rapport à l'euro. Les produits sont majoritairement libellés en dollars américains, tandis que la charge d'impôt est libellée en euros et représente ainsi le risque de change le plus important.

Semestre clos le 30 juin 2016					Exposition au risque de change (en %)
(en milliers d'euros)	Total	USD	EUR	CAD	
Produits	11 962 €	11 809 €	153 €	- €	1 %
Charges opérationnelles	179 €	(20) €	162 €	37 €	111 %
Produits des placements	21 €	21 €	- €	- €	-
Charge d'impôt sur le résultat	4 059 €	- €	4 059 €	- €	100 %

3.2) Risque de crédit

EURO est soumise à un risque de concentration de crédit, quasiment 100 % de ses revenus résultant d'une seule source, à savoir les redevances Rosebel. Ces redevances sont versées par la société IAMGOLD, qui exploite la mine Rosebel. La direction considère que compte tenu de la situation financière et de la nature des activités opérationnelles poursuivies d'IAMGOLD, le risque de perte est minime.

3.3) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver une liquidité appropriée afin de parer aux dépenses futures et à toutes les éventualités possibles. À cet égard, EURO estime que son résultat opérationnel courant suffit pour couvrir ses dépenses. La Société investit sa trésorerie excédentaire afin de maximiser ses profits tout en limitant les risques de liquidité potentiels. EURO dispose de principes spécifiques qui sont suivis selon sa politique d'investissement à court terme.

4) Immobilisations incorporelles

	31 décembre 2015		Variation	Écart de conversion	30 juin 2016
<u>Coûts</u>					
Rosebel ¹	€	14 137	€ -	€ (266)	€ 13 871
Paul Isnard ²		5 156	-	(96)	5 060
		19 293	-	(362)	18 931
<u>Amortissements cumulés</u>					
Rosebel		(8 433)	(346)	158	(8 621)
	€	10 860	€ (346)	€ (204)	€ 10 310

¹ La redevance Rosebel payée par IAMGOLD, qui porte sur la première tranche de 7 millions d'onces d'or produite par la mine Rosebel, est calculée en fonction de la production d'or de la mine Rosebel et du cours de l'or (« London PM fixing price »). Au 30 juin 2016, la mine Rosebel avait produit environ 4,2 millions d'onces d'or depuis le commencement de la production, et il restait environ 2,8 millions d'onces d'or couverts par le contrat de redevance Rosebel. Les réserves prouvées et probables de la mine Rosebel étaient estimées à 2,4 millions d'onces d'or au 31 décembre 2015. La redevance Rosebel est calculée sur la base de 10 % du cours de l'or supérieur à 300 USD par once pour les minerais tendres et transitionnels, et supérieur à 350 USD par once pour les minerais de roche dure et, dans chaque cas, déduction faite d'une redevance fixe de 2 % de la production versée en nature au gouvernement du Suriname.

² La redevance sur la production nette d'affinage couvre la production future des concessions Paul Isnard et une zone d'intérêt entourant les concessions en Guyane française. Les revenus de redevance seront calculés en appliquant le pourcentage de la redevance au rendement net de fonderie (« *net smelter return* ») établi à partir des produits des ventes d'onces d'or calculés selon le cours mensuel moyen de l'once d'or (en dollars américains) moins les déductions permises selon l'accord. Le pourcentage de redevance sera de 1,8 % sur la première tranche de 2 millions d'onces d'or, et de 0,9 % sur la tranche suivante de 3 millions d'onces d'or.

5) Titres négociables

EURO détient des titres négociables dans une société minière présente sur un marché volatil. Le risque de variation des cours est lié à la fluctuation des cours des titres négociables. Cet investissement en titres négociables est comptabilisé à la juste valeur.

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Titres négociables ¹	8 364 €	4 447 €

¹ Les titres négociables comprennent 19 095 345 actions de Columbus Gold Corp. (« Columbus ») (13,4 % des actions en circulation au 30 juin 2016 ; 31 décembre 2015 : 13,5 %).

	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Solde au début de la période	€ 4 911	€ 5 961	€ 4 447	€ 5 713
Variations de la juste valeur des titres négociables	3 295	(134)	3 993	(572)
Écart de conversion	158	(205)	(76)	481
Solde à la fin de la période	€ 8 364	€ 5 622	€ 8 364	€ 5 622

Les profits et les pertes latents liés aux fluctuations des cours des titres négociables sont comptabilisés dans les capitaux propres sous la rubrique « autres éléments du résultat global ».

	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Variation nette latente de la juste valeur de titres négociables, après impôts				
Variations de la juste valeur des titres négociables	€ 3 295	€ (134)	€ 3 993	€ (572)
Impact fiscal	(1 135)	43	(1 375)	194
	€ 2 160	€ (91)	€ 2 618	€ (378)

6) Créances clients

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Créances sur IAMGOLD	€ 6 371	€ 5 238
Autres créances clients	88	97
	€ 6 459	€ 5 335

7) Trésorerie

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Trésorerie ¹	€ 1 812	€ 7 527

¹ Environ 69 % de la trésorerie disponible d'EURO était détenue en euros au 30 juin 2016 (31 décembre 2015 : 4 %).

8) Capital social

8.1) Actions ordinaires

	Nombre d'actions	Valeur nominale par action (en euros par action)	Capital social (en milliers d'euros)	Primes d'émission (en milliers d'euros)
Au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015	62 491 281	0,01 €	625 €	84 €

8.2) Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'EURO, rapporté au nombre moyen d'actions en circulation durant la période.

Résultat par action de base

	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	3 312 €	3 619 €	7 436 €	6 400 €
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base	62 491 281	62 491 281	62 491 281	62 491 281
Résultat par action de base attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	0,053 €	0,057 €	0,119 €	0,102 €

Résultat par action dilué

	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base	62 491 281	62 491 281	62 491 281	62 491 281
Effet dilutif des droits de vote doubles ¹	325 343	-	324 343	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué (nombre de droits de vote)	62 816 624	62 491 281	62 815 624	62 491 281
Résultat par action dilué attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	0,053 €	0,057 €	0,118 €	0,102 €

¹ En application du paragraphe 2, article 223-11 du Règlement général de l'AMF, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de toutes les actions dotées de droits de vote, y compris les actions qui en sont privées. Le nombre de droits de vote qui est différent du nombre d'actions en circulation, est relié à l'octroi automatique de droits de vote doubles aux actionnaires nominatifs depuis au moins deux ans (article L. 225-123 du Code de commerce français).

8.3) Dividendes

Le montant des dividendes distribuables est basé sur les états financiers annuels établis conformément au référentiel comptable français.

	€/action	Semestre clos le 30 juin	
		2016	2015
Dividende versé le 16 juin 2016 ¹	0.20	12 499 €	- €
Dividende versé le 28 mai 2015 ²	0.15	-	9 373
		12 499 €	9 373 €

¹ L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 25 mai 2016 a approuvé un dividende d'un montant de 12 499 000 € (0,20 € par action), qui a été versé aux actionnaires de la Société le 16 juin 2016.

² Le 28 mai 2015, la Société a versé un dividende de 9 373 000 € (0,15 € par action) conformément à la décision prise le 13 mai 2015 par le conseil d'administration et aux résolutions approuvées lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 13 mai 2015, qui a d'une part approuvé la résolution sur

le plafonnement à 9 373 000 € (0,15 € par action) de la distribution de dividendes sous réserve que la Société dispose de suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, et d'autre part autorisé le conseil d'administration à ajuster le montant distribué en fonction de la trésorerie disponible et des besoins de trésorerie.

9) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt est différente du montant qui aurait été calculé en appliquant le taux de l'impôt sur les sociétés de 34,43 % en vigueur en France au second trimestre de 2016 (2015 : 34,43 %) au résultat avant impôt.

Un profit ou une perte de change peut survenir lorsque les impôts sont libellés dans une monnaie locale différente de la monnaie fonctionnelle. Ce profit ou cette perte de change est comptabilisé dans la charge d'impôts différés ou d'impôt exigible.

Le taux d'imposition effectif de la Société était de 43,9 % au deuxième trimestre 2016, contre 36,0 % au deuxième trimestre 2015 (35,3 % durant le premier semestre clos le 30 juin 2016, contre 43,7 % durant le premier semestre 2015). La différence entre le taux d'imposition effectif et le taux de l'impôt sur les sociétés en France s'explique principalement par l'impôt de 3 % sur le dividende, des écarts de conversion et par une provision pour impôts constituée durant le deuxième trimestre 2015 à la suite d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2011, 2012 et 2013, qui a conduit à un ajustement de 111 000 €, dont 97 000 € au titre de la charge d'impôt sur le résultat et 14 000 € au titre du prélèvement libératoire.

10) Évaluation de la juste valeur

La hiérarchie des justes valeurs classe selon trois niveaux les données des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données de niveau 1), et au niveau le plus bas les données non observables (données de niveau 3).

- Les données de niveau 1 sont les prix cotés (non ajustés) auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.
- Les données de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les prix cotés inclus dans les données de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.
- Les données de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

Le classement des instruments financiers dans la hiérarchie des justes valeurs reste inchangé depuis le 31 décembre 2015.

10.1) Actifs et passifs évalués à la juste valeur à titre récurrent

Au 30 juin 2016, les actifs ci-après de la Société étaient comptabilisés à la juste valeur comme suit :

Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres négociables	8 364 €	-	-	8 364 €
Trésorerie	1 812 €	-	-	1 812 €

10.2) Techniques d'évaluation

Titres négociables

La juste valeur des titres négociables inclus dans le niveau 1 est déterminée selon une approche fondée sur le marché. Le cours de clôture est un prix coté sur le marché qui est le principal marché actif du titre concerné.

11) Produits

	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
	Redevances découlant de l'exploitation de la mine Rosebel	€ 6 227	€ 5 891	€ 11 809
Redevances afférentes à des activités d'extraction minière de tiers en Guyane française	42	95	153	194
	€ 6 269	€ 5 986	€ 11 962	€ 12 208

12) Charges opérationnelles

	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
	Charges administratives	€ 56	€ 122	€ (52) ¹
Jetons de présence (y compris le prélèvement libératoire)	28	25	49	45
Honoraires des auditeurs	21	19	42	44
Honoraires juridiques	45	41	55	68
Coûts liés à la cotation et la gestion des titres	45	29	73	79
Taxes opérationnelles	(1)	11	12	27
	€ 194	€ 247	€ 179	€ 494

¹ Net d'un ajustement de crédit comptabilisé au premier trimestre 2016 au titre de la réduction des honoraires de 2015 en fonction des coûts réels encourus par IAMGOLD (note 15).

13) Profits (pertes) de change

	Deuxième trimestre clos 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
	Profits (pertes) de change liés aux éléments suivants :			
Réévaluation de comptes bancaires libellés en euros	€ (328)	€ (54)	€ (325)	€ (61)
Réévaluation d'autres comptes du bilan	(1)	108	5	(7)
Réévaluation et paiement de dividendes	357	-	357	-
	€ 28	€ 54	€ 37	€ (68)

14) Variations des éléments du fonds de roulement sans incidence sur la trésorerie

	Deuxième trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Variation des créances clients et des autres actifs courants	€ (675)	€ 575	€ (1 211)	€ 1 996
Variation des dettes fournisseurs et des autres passifs courants	62	(50)	(52)	(35)
	€ (613)	€ 525	€ (1 263)	€ 1 961

15) Transactions avec les parties liées

Les produits des redevances liées à la mine Rosebel durant le deuxième trimestre 2016 étaient de 6 227 000 € (premier semestre 2016 : 11 809 000 €), contre 5 891 000 € durant le deuxième trimestre 2015 (premier semestre 2015 : 12 014 000 €). Au 30 juin 2016, 6 371 000 € restaient à recevoir d'IAMGOLD (31 décembre 2015 : 5 216 000 €) et étaient inclus dans les créances clients.

Au deuxième trimestre 2016, la Société a comptabilisé 31 000 € au titre des services de soutien d'IAMGOLD. Durant le premier semestre 2016, la Société a comptabilisé des honoraires de soutien d'un montant total de 61 000 €, déduction faite de 145 000 € afin d'ajuster les honoraires de 2015 en fonction des coûts réels encourus par IAMGOLD. Au deuxième trimestre 2015, les honoraires totalisaient 99 000 € (premier semestre 2015 : 198 000 €). Ces charges sont incluses sous la rubrique charges administratives dans les charges opérationnelles. Au 30 juin 2016, 33 000 € restaient à payer et étaient inclus dans les dettes fournisseurs et autres passifs courants (31 décembre 2015 : 22 000 € à recevoir, inclus dans les créances clients).

16) Provisions pour litiges et contrôles réglementaires

De par leur nature, les passifs éventuels seront déterminés uniquement lors de la survenue ou de l'absence de survenue d'un ou plusieurs événements futurs. L'évaluation des passifs éventuels fait appel au jugement et met en jeu des estimations importantes sur l'issue d'événements futurs.

La Société peut faire l'objet de contrôles par les autorités réglementaires, qui peuvent être complexes et sujets à interprétation. Il peut s'agir de contrôles fiscaux. La Société fait preuve de diligence et exerce un jugement avisé pour interpréter les dispositions des lois et des réglementations en vigueur, ainsi que leur application et leur administration par les autorités réglementaires pour déterminer raisonnablement et verser les montants dus. Le cas échéant, la Société peut être soumise à un examen par les autorités réglementaires et, dans ce contexte, les interprétations de la Société sur les montants dus et versés peuvent donner lieu à des litiges.

Des conseillers juridiques et autres experts évaluent l'issue possible des litiges et des contrôles réglementaires. En conséquence, la Société constitue des provisions au titre des montants qu'elle risque de devoir payer.

Au 30 juin 2016, la Société n'avait pas constitué de provisions au titre de litiges ou de contrôles réglementaires, car la direction estimait que le risque associé était faible. En outre, la Société n'estime pas que les litiges ou les contrôles réglementaires qui n'ont pas fait l'objet d'une provision puissent avoir un impact significatif sur sa situation financière.



**Rapport du commissaire aux comptes
sur l'information financière semestrielle
Premier semestre 2016**



Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1er janvier au 30 juin 2016)

Aux Actionnaires
EURO RESSOURCES
23 rue du Roule
75001 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société EURO RESSOURCES, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2016) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine de la société et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

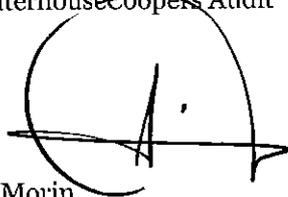
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362 Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, 22 août 2016

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' and 'M' intertwined, with a horizontal line crossing through the middle.

Gérard Morin



Attestation des responsables



EURO RESSOURCES S.A.

Je soussigné,

Monsieur Benjamin R. Little, agissant en qualité de Directeur Général de la Société EURO Ressources S.A.,

Atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre clos le 30 juin 2016 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport de gestion semestriel ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquels elle est confrontée pour les six mois restants de l'exercice.

Fait le 25 août 2016

Monsieur Benjamin R. Little
Directeur Général

23, rue du Roule
75001 - Paris
S.A.
au capital de 624.912,81€
SIRET 390 919 082 00086
Code APE : 142 A